



Objet : Rentrée progressive des élèves de prématernelle 4 ans – groupe du matin

Chers parents,

Il est prévu pour les enfants de la prématernelle 4 ans une rentrée progressive afin de leur permettre de s'habituer à leur nouvel environnement.

Veuillez noter les informations suivantes, elles sont très importantes pour une rentrée scolaire réussie.

Lundi 27 août 2018

9h30 à 10h30

Le parent doit obligatoirement accompagner son enfant à la porte de la classe. Pendant que l'enfant est en classe, le parent va porter le matériel au casier, payer les frais au secrétariat et inscrire son enfant au service de garde s'il y a lieu.

Mardi 28 août 2018

9h30 à 10h30

Pour une meilleure adaptation de votre enfant à son nouvel environnement, nous vous demandons de laisser votre enfant, à la porte de la clôture de la cour de la maternelle lorsque vous verrez l'enseignante. Nous vous remercions de votre collaboration.

Mercredi 29 août 2018

9h13 à 10h30

Nous vous demandons de laisser votre enfant à la porte de la clôture de la cour de la maternelle lorsque vous verrez l'enseignante. Afin de bien équilibrer les groupes, il se peut que nous changions des enfants. Si tel est le cas pour votre enfant nous vous informerons.

À compter du jeudi 30 août 2018

Horaire régulier : 9h13 à 11h32

Les enfants de la prématernelle 4 ans doivent être inscrits au service éducatif pour l'après-midi. Il s'agit d'une obligation. À la mi-année, les enfants du matin iront en classe l'après-midi.

Veuillez noter que **lundi le 3 septembre est une journée de congé**, l'école et le service de garde sont fermés.

Benoit Bussière | Administrateur temporaire



Commission
scolaire
de Montréal